



LA LETTRE D'ACTUALITÉ DE L'APPRENTISSAGE

de la mission régionale « Information, contrôle et accompagnement pédagogique » des formations par apprentissage en Provence-Alpes-Côte d'Azur



©Photo libre de droit

Objectif :
Convaincre tous les CFA de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de « s'accrocher » au tableau de bord de la mission interministérielle de l'apprentissage.



©Photo libre de droit

Les actualités

Le lancement depuis le 15 mai de la campagne 2023 du dispositif régional d'accès à l'apprentissage des élèves de 14 ans sortant de 3^{ème} et ayant 15 ans entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2023. Tout le détail dans les bulletins académiques d'[Aix-Marseille](#) et de [Nice](#), ou dans la page régionale "Devenir apprenti" sur les sites d'[Aix-Marseille](#) et de [Nice](#).

Le lancement le 23 mai de l'expérimentation « FESTA » co-pilotée par la mission, la DREETS et l'ARACT PACA, pour 4 CFA – vague 1 (CFA Handestau, IFRIA Sud PACA, Othis formation et GRETA-CFA Marseille Méditerranée). L'expérimentation vise à confirmer les conditions posées initialement dans la fiche ressource « [Formation en situation de travail par apprentissage](#) » pour encadrer toute délégation de formation aux entreprises.

La mobilisation des acteurs des territoires de la Région pour accompagner le développement de l'apprentissage de la région sous la forme d'**Assises départementales de l'apprentissage** (en cours de déploiement en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Le lancement de la **plateforme SOLTéA**.

Le [Guide national du recrutement](#) d'un postulant à l'apprentissage via **Parcoursup** session 2023.

Mobilisation pour un tableau de bord

Le tableau de bord de l'apprentissage, initié par la mission interministérielle de l'apprentissage, permet de visualiser en temps réel les effectifs d'apprentis dans les CFA, et d'identifier les jeunes en recherche de contrat ou en risque de rupture.

Il constitue une formidable opportunité pour mieux piloter et accompagner le développement de l'apprentissage, tout en sécurisant les parcours de chacun des apprentis à l'échelle d'une région, d'un département, d'un territoire donné.

Pour chaque CFA, l'interfaçage avec le tableau de bord de l'apprentissage se fait directement depuis leur système de gestion administratif des données (comme Ypareo, Gestis, SC Form, ...).

Si tous les CFA s'engagent volontairement dans le tableau de bord de l'apprentissage, c'est aussi la promesse de simplifier la délivrance d'informations à demander aux CFA, en utilisant la donnée pour pré-remplir les enquêtes nationales comme SIFA par exemple.

Or, les chiffres communiqués récemment par la DREETS PACA nous indiquent que la région est encore loin d'y parvenir. 144 CFA interfacés contre 550 structures qui ne le sont pas encore.

Des courriers vont être transmis dans les jours prochains par les DDETS en direction de ces 550 structures afin de les mobiliser.

Pour rappel, cet objectif est inscrit dans l'une des 10 priorités fixées dans le [FIL rouge 2022-2023](#) (la dixième).

Pour tout savoir sur le tableau de bord de l'apprentissage :

<https://cfas.apprentissage.beta.gouv.fr/login>

Accès au diaporama de présentation du [tableau de bord de l'apprentissage](#).

Contact possible en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : [Abla Boudmarene](#), chargée de mission Apprentissage et référente régionale à la DREETS PACA.

LA TROUSSE

LE FIL ROUGE RENTRÉE 2023

Document repère par excellence pour préparer la rentrée 2023 et gagner des marges de progrès, ensemble - *Mise à jour au 10 mai 2023*.

LE GUIDE RÉGIONAL APPRENTISSAGE

Outil de clarification de la réglementation en matière d'apprentissage et des attentes du Ministère certificateur.

LE GUIDE DE SÉCURISATION des parcours en apprentissage,

à remettre aux [apprentis et entreprises](#), et aux [CFA et administrations](#)

Nouvelle version à publier au plus tard début septembre 2023.

DES ESSENTIELS sur le [positionnement pédagogique](#), les [maquettes de formation](#), l'[absentéisme](#), les différences entre les deux [contrats d'alternance](#).

LA PAGE REGIONALE de la mission, depuis le site d'[Aix-Marseille](#) ou de [Nice](#).

MISE A JOUR

FICHES RESSOURCES DE LA MISSION

Les nouveautés de la mission

Ouverture de la plateforme SOLTéA. Consultez la fiche [Solde de la taxe apprentissage](#) pour tout savoir sur les nouvelles modalités de répartition du solde.

Revalorisation du SMIC depuis le 1^{er} mai et mises à jour du dépliant [Maitre d'apprentissage](#) et de la fiche [Contrat d'apprentissage VS Contrat pro](#).

Dans le cadre de la priorité 5 du [FIL rouge 2022-2023](#), simplification des grilles de contrôle de l'adéquation des entreprises aux référentiels de diplôme. Trois exemples disponibles en BTS [MCO](#) et [NDRC](#), et en [BAC PRO MCV](#).

Publication du [nouveau CERFA](#) (et de [sa notice](#)) fin avril 2023 et mise à jour conjointe des fiches [Positionnement en apprentissage](#) et [Conditions pour devenir maître d'apprentissage](#).

Accompagnement vers l'apprentissage – une [nouvelle fiche ressource](#) à disposition.



©Photo libre de droit

Le dispositif d'accompagnement 2022-2023

Un échantillon cible de 92 CFA ou UFA a été constitué sur la base de l'analyse des résultats de la session d'examens 2022, auxquels se sont ajoutés 8 CFA volontaires, soit un total de 100 (96 de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, 4 CFA à dimension nationale).

Chaque CFA a conduit un [autodiagnostic](#) sur la base du [FIL rouge 2022-2023](#).

Une [analyse individuelle et collective](#) des diagnostics a été conduite en février 2023.

Un dispositif d'accompagnement est proposé à chacun de ces CFA de mars à juin pour gagner des marges de progrès pour la rentrée 2023.

A date : 83 CFA inscrits dans le dispositif, 61 entretiens réalisés, 3 CFA contrôlés sur site (vague 1) et 4 à programmer en vague 2.

QUATRE APPELS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- 1- Exclusif** : un prochain appel sera lancé auprès des CFA de la région académique pour expérimenter [CPRO](#) en apprentissage en tant que livret d'apprentissage numérique (en partenariat avec le réseau Canopé). *Suivez le FIL ...*
- 2- Un webinaire en préparation** avec la Direction régionale académique de l'information et de l'orientation en juin 2023. Thème : Affelnet, l'interface numérique d'affectation post collège.
- 3- Valorisez vos « bonnes actions » et partagez-les !** (Dispositif "Ma B.A. en 300 secondes"). Le contenu est laissé libre, mais les CFA veilleront à respecter ce qui suit :
 - Fichier au format mp4, transmis via une interface d'envoi de fichiers lourds (filesender, wetransfer, ...) au [coordonnateur régional](#) ; 300 secondes maximum ;
 - Une présentation courte au début de la vidéo du ou des intervenants et du CFA ;
 - Une présentation de l'action « remarquable » qui montre de réelles valeurs ajoutées dans le parcours de formation des apprentis.
 La première à partager : [Professionnaliser les formateurs en CFA par la VAE](#) (CFA ISIM).
 Merci à celles et à ceux qui donneront une réalité à ce projet fou de partage dans un marché « concurrentiel », qui interpelle directement notre capacité collective de dépassement.
- 4- Partagez les photographies** de vos apprenties et de vos apprentis en situation de travail pour illustrer les prochains FILS (sous réserve qu'elles soient « libres de droit »).

HORS RÉGION

National

[Diplômes professionnels](#) : Programme biennal des commissions professionnelles consultatives (CPC) - 2023-2024 - Note de service du 12-3-2023

Publication par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'un guide pratique destiné aux élèves qui terminent leurs années de lycée et s'apprentent à entrer dans l'enseignement supérieur : « [En route vers la vie étudiante](#) ».

[Livre blanc](#) « Laïcité : droit et devoir des agents et des usagers du service public ».

LIEN DIRECT VERS LA RESSOURCE

Foire aux questions

ALERTE : La position de la Direction de la certification professionnelle de France compétences sur les intitulés des formations publiées par les CFA (page 8).

Des précisions sur les demandes d'habilitation à la pratique du CCF (p. 28).

L'impact d'un changement d'option en cours de contrat d'apprentissage (p. 39).

La réponse du juriste de l'OPCO EP et de la DGEFP à la question du redoublement en cours de contrat d'apprentissage (p. 43).

L'accès en en apprentissage pour un élève venant de la voie générale et technologique (p. 44).

L'accès en bac pro « familles de métiers » : les précisions de l'ONISEP (p. 44).

Le changement de durée en cours de contrat à la suite de difficultés d'un apprenti : la position du juriste de la DGEFP (p. 52).

Le support de signalement de l'absentéisme des apprentis à transmettre au service des examens et concours en juin date limite (p. 66).

Des précisions de la DGEFP sur le passage du permis de conduire pendant le contrat d'apprentissage (p. 72) et sur les congés payés (p. 88).

L'usage du dictionnaire pendant les examens par les apprentis relevant du dispositif EANA, la confirmation de la DGESCO (p. 110).

L'abandon de poste d'un apprenti, la position de la DGEFP (p. 111).

Les conditions d'ouverture d'un CAP AEPE en apprentissage (p. 133).

La suspension d'un contrat en raison de l'âge (p. 162).

Des jeunes moldaves ou albanais peuvent-ils entrer en apprentissage ? (p.163).

L'étude de plusieurs situations de dépassement de l'âge plafond pour entrer en apprentissage (p. 166).

La réponse des juristes de l'OPCOmmerce et de l'OPCO Atlas sur les dépassements des 35 heures en CFA (p. 180).

Le cas spécifique des intermittents du spectacle (p. 239).

L'emploi d'un apprenti pendant sa recherche d'entreprise (p. 239).

Les avenants au contrat d'apprentissage (p. 239).

L'éligibilité des CCP et des blocs de compétences à la certification, la réponse de la DREETS (p. 238).

L'accès au stage (p. 241).

La position de la DGEFP et de l'OPCO Atlas dans la gestion d'un apprenti incarcéré en prison (p. 242).

Le recrutement d'un 3^{ème} apprenti pour le même maître d'apprentissage (p. 265).

[Lien direct pour consulter toutes les réponses.](#)